



**Commission Paritaire de Branche (CPB) du 19 janvier 2017 :
Salaires et Activités Sociales,
La FNME-CGT appelle à deux nouveaux temps forts de mobilisation :
Les 26 et 31 janvier prochain.**

Négociations activités sociales, la mobilisation empêche les employeurs de passer en force.

La forte mobilisation des électriciens et gaziers, actifs et inactifs depuis le 17 janvier dernier, oblige les employeurs et le gouvernement à poursuivre les négociations « activités sociales ».

La CPB du 19 janvier 2017 était sous surveillance de plusieurs centaines de militants de la FNME-CGT et de salariés rassemblés place de Budapest à Paris.

Une délégation a été reçue par les employeurs. Le Président du comité de coordination des CMCAS a remis les **100 000 signatures de la pétition** lancée par les organismes revendiquant un financement pérenne des activités sociales ainsi que les moyens et les personnels nécessaires pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

Alors que les employeurs souhaitaient conclure ces négociations sur des propositions inacceptables, ils sont contraints de revoir leur copie.

Après une interruption de séance à la demande des employeurs durant laquelle ils ont pris un contact avec Matignon, ceux-ci sont revenus en séance en indiquant les éléments suivants :

La CPB de ce jour ne sera pas conclusive.

Matignon a indiqué la mise en place d'un « plan de facilitation flash » d'un délai de 10 jours dans le cadre d'une médiation gouvernementale.

Un médiateur est nommé et sa lettre de mission sera connue dans les heures qui viennent.

Pour Matignon, la négociation « DOIT » aboutir « en trouvant un meilleur équilibre ».

Les 10 jours qui viennent seront donc déterminants pour l'avenir des activités sociales de l'énergie.

La FNME-CGT propose aux bénéficiaires, salariés actifs et inactifs de se rassembler et de débattre dès demain des formes d'actions et de mobilisations pour maintenir la pression sur les employeurs et le gouvernement durant la prochaine quinzaine.

La FNME-CGT propose un nouveau temps fort de mobilisations et d'actions avec arrêts de travail le 26 janvier prochain pour maintenir la pression sur ces négociations qui vont se poursuivre.

Salaire National de Base, les 5 fédérations syndicales, par une déclaration commune, ont solennellement demandé l'ouverture de réelles négociations salariales pour l'années 2017.

Après lecture de la déclaration commune, les employeurs ont tenu le même discours que lors des dernières séances de négociations à la branche des IEG, quelques soit le sujet.

Ils ont prétexté que le contexte économique, la situation financière des entreprises ne leur permettraient pas de proposer mieux que 0 % !!!

Trop c'est trop !!! Alors que la productivité des salariés ne cesse de progresser, aucune reconnaissance ne leur est donnée en retour

A l'inverse, les dividendes sont maintenus au même niveau.

Quelques chiffres sur le pouvoir d'achat et les richesses produites par les salariés eux-mêmes :

Richesse produite en moyenne par salarié et par an : 155 272 €.

Dividendes versés aux actionnaires : 17 685 € par salarié et par an.

Rémunération de base, SNB : moins 12,5% d'évolution par rapport au SMIC en 10 ans, 0% pour 2017.

Baisse sur les avancements au choix dans toutes les entreprises.

Remise en cause programmée de différents éléments du pouvoir d'achat.

Pour les pensions : gel ou augmentation dérisoire depuis plusieurs années.

Il est impératif que la mobilisation et la lutte pour les salaires et le pouvoir d'achat s'accroissent dans les prochains jours.

L'interfédérale se réunira lundi 23 janvier afin de finaliser un communiqué commun.

Les 5 fédérations syndicales ont convenu de faire du 31 janvier un temps fort unitaire de mobilisation et de grève sur les salaires.